

AVIS DE PUBLICITE
EN VUE DE L'ATTRIBUTION D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE
DU DOMAINE PUBLIC POUR L'OCCUPATION D'UNE PLACE VACANTE SOUS LES
HALLES DE PORNICHE

1/ Organisme public gestionnaire

La Ville de Pornichet 120 avenue du Général de Gaulle 44380 Pornichet - 02.40.11.55.55.

Le dossier de consultation comprend le présent avis de publicité, le règlement de consultation, le formulaire de candidature, ainsi que les caractéristiques de l'étal vacant proposé et le cahier des charges des Halles de Pornichet.

Le dossier complet de consultation est à retirer en mairie de Pornichet – service commerce vie économique- situé 120 avenue du Général de Gaulle – 44380 Pornichet, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (excepté le mardi à partir de 14h00). Il est aussi possible de le demander par courrier, ou par mail à : vieeco@mairie-pornichet.fr, ou de le télécharger sur le site internet <https://ville-pornichet.fr>.

2/ Objet

La présente mise en concurrence a pour objet l'octroi d'une Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public, en vue de l'attribution d'une place sous les Halles de Pornichet. La procédure est régie par les dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques (articles L2122-1-1 et suivants).

L'emplacement proposé est l'étal n°10, à destination d'une activité de **TRAITEUR - PLATS A EMPORTER.**

Le détail et les caractéristiques de l'emplacement mis à disposition sont précisés dans le règlement de consultation.

3/ Modalités financières

Les occupants seront assujettis au versement d'une redevance domaniale calculée selon les mètres linéaires de vente occupés et un forfait pour la consommation d'électricité et d'eau. Les tarifs sont fixés par délibération annuelle du Conseil municipal.

4/ Durée

Le titre d'occupation prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2025 jusqu'au 18 mai 2029.

5/ Critères de sélection des candidatures

Les critères de sélection sont précisés dans le règlement de la consultation.

6/ Date limite et modalités de dépôt des candidatures

Les modalités de remise des candidatures sont précisées dans le règlement de la consultation. Les candidatures devront être parvenues **au plus tard le 23 juin 2025, à 12h00.**